

1. Nature et caractéristiques de la théologie morale

0.1 Objet et méthode de la théologie morale

La théologie morale est à la fois « théologie » et « morale ».

La théologie est la connaissance systématique de Dieu et des créatures du point de vue de Dieu grâce à la foi. C'est la foi, en tant que participation de l'homme à la connaissance que Dieu a de lui-même, qui nous donne ce point de vue: l'homme par la foi « voit », connaît, avec le « regard » de Dieu. En théologie Dieu est étudié en lui-même: la théologie « pénètre » à l'intérieur de Dieu. Les créatures sont étudiées dans la mesure où elles dépendent de Dieu, de leur origine à leur but ultime. Le théologien les voit à l'intérieur du regard de Dieu qui les pénètre. Le théologien utilise certes sa raison, mais une raison croyante. Selon l'expression de saint Anselme, la théologie est *fides quaerens intellectum* - la foi qui cherche à comprendre. En revanche la philosophie est la connaissance de toutes choses, c'est-à-dire de Dieu et des créatures, du point de vue de l'homme grâce à la raison, et ce au niveau le plus général. Le point de vue de la philosophie est la raison seule. Alors qu'en théologie Dieu est le point de départ, en philosophie la « question de Dieu » est le point d'arrivée. Dieu est connu à travers les créatures en remontant des effets à la cause grâce au travail de la raison. Il est seulement « frôlé »: la philosophie ne « pénètre » pas à l'intérieur de Dieu. Pour dire les choses de façon imagée, la théologie est une science « d'en

haut » (elle va du haut vers le bas), alors que la philosophie est une science « d'en bas » (elle va du bas vers le haut).

Le terme « morale » vient du latin *mos*, qui signifie volonté, coutume, usage. Au pluriel *mores* désigne la conduite, les mœurs, les normes de vie. L'adjectif latin *moralis* a été forgé pour rendre l'adjectif grec ἠθικός (*ēthikos*), d'où est tiré ἠθική (*ēthikē* = l'éthique). ➤ *Hθικός* vient du substantif grec ἥθος qui signifie habitude morale, caractère, mœurs, usages¹. La morale a trait à la conduite humaine, aux normes de vie. La théologie morale est donc la partie de la théologie qui étudie de façon scientifique la conduite humaine. Elle le fait du point de vue de Dieu, c'est-à-dire du point de vue des principes moraux issus de la Révélation: elle étudie les actes humains dans la mesure où ils mènent l'homme au salut, c'est-à-dire à la vision béatifique, à travers la filiation divine dans le Christ.

Comme la conduite humaine est aussi l'objet des sciences de la nature (dans la mesure où l'homme est un être vivant, « naturel ») et des sciences humaines et sociales, il convient de préciser davantage le point de vue avec lequel la théologie morale considère les actes humains, et la méthode qu'elle emploie. La littérature s'intéresse aux comportements humains, mais d'un point de vue strictement descriptif. Les sciences humaines et sociales telles que la psychologie, la psychanalyse, la sociologie, l'anthropologie sociale et culturelle, l'histoire, qui étudient respectivement les faits psychiques, la conduite humaine à la lumière de l'inconscient, les faits sociaux, les institutions et les coutumes des sociétés, les événements passés, considèrent les comportements humains du point de vue interprétatif. En revanche, la théologie morale, comme la philosophie morale et le droit, considère les comportements humains du point de vue normatif. Les trois

¹ Le terme ἥθος (*ēthos*) ne doit pas être confondu avec le terme ἔθος (*ethos*) qui signifie habitude, coutume, usage. Alors que *ēthικός* signifie habituel, *ἠθικός* signifie moral. En gros, ἥθος correspond au latin *mores*, alors que ἔθος correspond au latin *mos*.

mettent de l'ordre dans les comportements en déterminant si un comportement est conforme ou non à une norme, qui elle-même est un moyen pour atteindre un bien supérieur (le salut, la perfection humaine, le bien commun). Ajoutons que la théologie morale, plus encore que la philosophie morale et à la différence du droit et des sciences humaines et sociales, considère les actes de l'intérieur, en se plaçant du point de vue de la personne qui agit, c'est-à-dire de la volonté (cause agente) visant un bien (cause finale). Le droit certes a aussi parfois besoin de connaître les motivations intérieures d'un acte, mais il ne peut s'appuyer que sur des preuves extérieures. Les sciences humaines et sociales, de leur côté, cherchent à interpréter les actes humains en les observant de l'extérieur comme des phénomènes naturels. Elles cherchent à établir des lois invariables en se basant sur les rapports de succession et de simultanéité.

La méthode utilisée par la théologie morale, c'est-à-dire la lumière à laquelle elle considère le comportement humain, est la raison illuminée par la foi. C'est la méthode propre de la théologie. Les principes qui vont permettre d'étudier le comportement humain sont soit des principes accessibles en soi à la raison de l'homme, mais que la Révélation confirme et parfait, en leur donnant la certitude de la foi, comme les commandements du Décalogue; soit des principes absolument surnaturels, que la raison sans la Révélation est incapable de découvrir, comme l'Incarnation, la Croix, l'inhabitation du Saint-Esprit dans l'âme du croyant, etc.

0.2 LES SOURCES DE LA THÉOLOGIE MORALE

Comme la théologie morale est une partie de la théologie, ses sources sont les mêmes que celles de la théologie, à savoir la Sainte Écriture, la Tradition et le Magistère de l'Église.